

N°16—Avril 2015

Nouveauté : inscrivez vos manifestations en ligne!

La FFE-CNTE met à votre disposition un nouvel outil informatique permettant la gestion des manifestations non compétitives : la **Déclaration Unique de Manifestation (DUM)**. Rallye, randonnée ou journée à thème, le but est de disposer d'un calendrier le plus exhaustif possible des manifestations fédérales.

Toujours dans l'esprit de vous apporter des services supplémentaires, la DUM permet aux organisateurs de :



Crédit S Bourcier

- satisfaire à la législation : assurance des cavaliers, déclaration de rassemblement d'équidés, registre des équidés, ...
- faciliter le traitement des inscriptions et des paiements. aucun risque d'impayé puisque le paiement s'effectue directement en ligne.
- apporter une communication dédiée et renforcée autour de ce seul calendrier fédéral en direction des licenciés, des clubs et associations de cavaliers et de meneurs afin de promouvoir et de valoriser le dynamisme du tourisme équestre.
- contribuer au développement de l'activité. La part fédérale prélevée sur les inscriptions cofinancera les actions tourisme équestre menées en régions et en départements, notamment au travers du Grand Régional de Tourisme Equestre.

La saisie des DUM est ouverte du 1er avril au 15 mai 2015 pour les manifestations se déroulant entre le 1er juillet et le 31 décembre 2015. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos événements se déroulant avant le 1er juillet entre J-28 et J-15 précédant la date.

Rendez-vous sur ffe.com pour enregistrer vos manifestations!

Contact

FFE Tourisme

Mail : tourisme@ffe.com

Tél. : 02 54 94 46 00